

**CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ENTRE LA VILLE DE PARIS ET L'ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS
2022-2026**

LA GRANDE ÉCOLE DU GÉNIE URBAIN

PRÉAMBULE

Le contrat d'objectifs et de moyens entre l'École des ingénieurs de la Ville de Paris et la Ville de Paris, **fixe les orientations, les objectifs et donne la trajectoire pluriannuelle** de l'établissement pour la période allant de 2022 à 2026.

Régie de la Ville de Paris dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'EIVP est, depuis le 1^{er} janvier 2020, établissement-composante de l'Université Gustave Eiffel, EPSCP expérimental créé dans le cadre de l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Seule grande école entièrement consacrée aux transitions écologiques, sociales, économiques et numériques des villes, l'EIVP forme les ingénieurs, architectes et experts de la conception, de la construction et de la gestion qui se mettront aussi bien **au service de la Ville de Paris que de l'ensemble des territoires urbains**.

Le génie urbain, champ d'expertise internationalement reconnu de l'EIVP, joue un rôle primordial dans les transitions des politiques publiques urbaine. **La formation, la recherche et l'expertise développées par l'EIVP constituent des leviers majeurs pour atteindre les objectifs du Plan Climat, du PLU bioclimatique** et du Plan biodiversité de la Ville de Paris visant la neutralité carbone en 2050 tout en préparant le tissu urbain aux transformations numériques, économiques et sociales à venir.

C'est le troisième contrat de ce type entre l'EIVP et sa tutelle et le premier depuis la création de l'université Gustave Eiffel dont l'EIVP est membre fondateur. Il est établi en cohérence avec les orientations stratégiques de l'Université Gustave Eiffel.

Le contrat d'objectifs et de moyens constitue le socle de la relation entre l'EIVP, grande école d'ingénieurs, et sa tutelle, la Ville de Paris. Il exprime **une ambition partagée pour l'école** : affirmer la position de l'EIVP en tant que grande école du génie urbain et opérateur au service de la formation des cadres techniques de la Ville de Paris pour **les accompagner dans les transitions écologiques, économiques, sociales et numériques faisant évoluer en profondeur les modèles urbains**.

Après avoir rappelé la raison d'être de l'EIVP et son bilan en matière de développement d'une recherche et d'une formation d'excellence au service des politiques publiques et des transitions urbaines, ce contrat détermine une trajectoire fondée sur trois piliers stratégiques :

- Renforcer l'agilité et l'efficacité de son pilotage et de son organisation pour maintenir la qualité des politiques publiques portées,
- Élargir le rayonnement et la notoriété de l'École,
- Poursuivre la maîtrise budgétaire et la démarche d'efficience,

Pour répondre à cette ambition, la trajectoire pluriannuelle de l'EIVP, qui prend en compte les recommandations de la Cti¹, du Hcéres² et de la Chambre régionale des comptes Ile-de-France, s'inscrit dans les orientations stratégiques suivantes, auxquelles sont associés des objectifs cibles et des indicateurs de suivi, collégialement définis par les contractants :

Poursuivre l'intégration de l'EIVP au sein de l'Université Gustave Eiffel

Maintenir une adéquation permanente entre les programmes des formations de l'EIVP et le besoin des professionnels.

Formaliser et mettre en œuvre des objectifs ambitieux de responsabilité sociale et environnementale à l'échelle de l'École

Développer la recherche et les capacités d'expertise de l'École en appui aux politiques publiques

¹ Commission des titres d'ingénieur

² Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Table des matières

PRÉAMBULE	2
I- ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES TERRITOIRES URBAINS, LE CŒUR DE METIER DE L'EIVP	5
FORMER LES ACTEURS DES MUTATIONS DES ESPACES URBAINS	5
ASSURER UN LIEN PERMANENT AVEC LES ACTEURS DU CHANGEMENT DES VILLES.....	5
FORMER AU PLUS PRES DES ENJEUX CLIMATIQUES EN S'APPUYANT SUR L'APPRENTISSAGE ACTIF.....	6
DEVELOPPER UNE RECHERCHE PIONNIERE EN GENIE URBAIN ADOSSEE A L'UNIVERSITE REFERENCE SUR LA VILLE	6
S'ENGAGER POUR LA DIVERSITE, L'EGALITE DES CHANCES ET L'OUVERTURE SOCIALE ET CULTURELLE	7
II- UN CHANGEMENT DE DIMENSION AVEC L'INTEGRATION DANS L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL.....	8
UN PUISSANT ACTEUR DE LA RECHERCHE EN MATIERE DE VILLE DURABLE.....	8
UNE INTEGRATION QUI S'INSCRIT DESORMAIS DANS LA DUREE... ..	8
... POUR UN APPUI ENCORE PLUS EFFICACE AUX POLITIQUES PUBLIQUES PARISIENNES.....	9
III- BILAN DU PRECEDENT CONTRAT D'OBJECTIFS (2017-2021) : UNE ADAPTATION CONTINUE DE L'OFFRE PEDAGOGIQUE AUX BESOINS DES TERRITOIRES URBAINS	10
UNE REFORME DU CYCLE INGENIEUR ABOUTIE	10
UNE OFFRE ET UN RECRUTEMENT DES FORMATIONS INITIALES EN GENIE URBAIN ELARGIS	10
LE RENFORCEMENT DES MASTERES SPECIALISES ET LA PERENNISATION DE LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES EXPERTS DE LA VILLE.....	11
UNE RECHERCHE TOURNEE VERS LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE ET INTEGREE A L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	11
UNE AMELIORATION CONTINUE DU PILOTAGE ET DES PROCESSUS.....	12
IV- ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET INDICATEURS POUR LA PERIODE 2022-2026.....	13
MAINTENIR UNE ADEQUATION PERMANENTE ENTRE L'OFFRE DE FORMATION DE L'EIVP ET LE BESOIN DES PROFESSIONNELS.....	13
FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE A L'ECHELLE DE L'ÉCOLE	20
POURSUIVRE LA DEMARCHE DE MAITRISE BUDGETAIRE ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA GESTION	22
V- MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	25
ANNEXE 1 : FICHE D'IDENTITE	26
ANNEXE 3 : L'EIVP DANS LES CLASSEMENTS D'ÉCOLES D'INGENIEUR.....	28
ANNEXE 4 : OFFRE DE FORMATION	29
ANNEXE 5 : L'EIVP EN QUELQUES DATES CLES	30
ANNEXE 6 : RAPPORTS D'EVALUATION	32

I- ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES TERRITOIRES URBAINS, LE CŒUR DE METIER DE L'EIVP

FORMER LES ACTEURS DES MUTATIONS DES ESPACES URBAINS

À l'origine, la mission de l'EIVP était de former les ingénieurs fonctionnaires de la Préfecture de la Seine. Elle s'est adaptée à l'évolution du cadre institutionnel en devenant une école de la Ville de Paris et a progressivement élargi ses missions à la recherche en génie urbain et à la formation, initiale et continue, de cadres techniques pour les entreprises, les collectivités locales et les opérateurs publics, dans les métiers de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, de la construction et de l'exploitation des équipements et services urbains. La Ville de Paris reste le premier employeur des ingénieurs EIVP en sortie d'école avec 16% de l'effectif des diplômés. L'EIVP assure, également, la formation d'intégration des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes et celles des ingénieurs d'administrations parisiennes issus d'autres voies de recrutement.

Conçue pour répondre aux besoins d'une collectivité territoriale aux compétences étendues, la formation d'ingénieur en génie urbain développe la polyvalence (tous les éléments techniques d'une ville sont abordés au cours du cursus), le pragmatisme (pédagogie par projets) et la prise en compte des facteurs humains et sociaux (environnement juridique, jeux d'acteurs).

L'approche systémique des questions urbaines est ainsi profondément enracinée dans l'histoire de l'École. Elle est aujourd'hui un atout précieux pour répondre aux besoins, aujourd'hui immenses, de compétences en matière de transition écologique et sociale des villes. De plus, la vocation d'intérêt général de la formation répond aux aspirations des jeunes générations de diplômés, de plus en plus soucieuses de donner du sens à leurs études et désireuses d'être outillées pour faire face aux défis qui les attendent.

ASSURER UN LIEN PERMANENT AVEC LES ACTEURS DU CHANGEMENT DES VILLES

L'EIVP est la seule école entièrement tournée vers le génie urbain, sa légitimité et son leadership dans ce secteur s'appuient à la fois sur la réputation d'excellence des services techniques parisiens, sur son réseau d'*alumni*, implanté dans tous les secteurs d'activité concernés par les problématiques urbaines, et sur son réseau de partenaires représentatif des principaux acteurs du génie urbain. Une centaine d'entreprises apportent régulièrement leur soutien à l'établissement. Plus de 300 professionnels issus des entreprises, des collectivités locales et du monde académique interviennent dans ses formations.

Le cœur de l'offre de l'EIVP est la formation d'ingénieur en génie urbain, bien identifiée et reconnue par les acteurs privés et publics, aux échelles régionale et nationale. Le cycle ingénieur a fait l'objet d'une ambitieuse réforme qui a porté à la fois sur les contenus et les modalités pédagogiques. Fruit de trois années de travail avec les professionnels du domaine, la communauté académique et la direction des ressources humaines de la Ville de Paris, mobilisant une centaine d'acteurs, le référentiel des compétences attendues des ingénieurs EIVP est aujourd'hui finalisé. Cette cartographie précise des acquis d'apprentissage visés est un puissant outil pour les évolutions de la formation.

FORMER AU PLUS PRES DES ENJEUX CLIMATIQUES EN S'APPUYANT SUR L'APPRENTISSAGE ACTIF

Les défis du changement climatique et des transitions sont abordés dès les premiers jours de la première année du cursus. L'ensemble des contenus enseignés a été revisité à travers ce prisme, y compris le parcours d'initiation aux démarches d'innovation. Ces contenus font l'objet d'évaluations régulières et ont vocation à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. La dimension végétale, élément incontournable pour un aménagement et une gestion soutenables des villes, a pu être introduite grâce au partenariat avec l'École Du Breuil (contribution aux semaines inaugurales et au semestre international en langue anglaise) et elle est amenée à se développer. Le cycle ingénieur de l'EIVP peut ainsi s'afficher comme un programme pilote de l'enseignement de la transition écologique.

Les modalités actives d'apprentissage, déjà très présentes dans le modèle pédagogique de l'EIVP, sont encore renforcées : l'ensemble des enseignements est articulé autour des cinq projets semestriels qui couvrent les grandes thématiques du génie urbain ; la formation en alternance a été développée avec la filière en apprentissage (ouverte à la rentrée 2022) et les contrats de professionnalisation.

DEVELOPPER UNE RECHERCHE PIONNIERE EN GENIE URBAIN ADOSSEE A L'UNIVERSITE REFERENCE SUR LA VILLE

L'EIVP est aujourd'hui, par la qualité de sa production scientifique, son ancrage dans l'Université Gustave Eiffel et les laboratoires LASTIG et Lab'URBA, un acteur majeur de la recherche en génie urbain, à l'interface des disciplines des sciences pour l'ingénieur et des sciences réflexives sur le monde urbain.

La recherche à l'EIVP répond aux besoins des praticiens qui font la ville d'aujourd'hui et de demain dans les domaines suivants :

- Résilience urbaine et son ingénierie,
- Énergie en ville et climat urbain,
- Aménagement urbain opérationnel et espaces publics,
- Systèmes urbains numériques.

L'intégration à l'Université Gustave Eiffel, dont l'EIVP a été la cofondatrice en 2020, crée les conditions favorables au développement de l'activité de recherche et du lien entre formation et recherche :

- Les forces de recherche de l'université sont mobilisées dans le projet pédagogique de l'EIVP. Le dispositif d'ateliers thématiques mis en œuvre pour la réforme du programme des études de la formation d'ingénieur sera pérennisé avec la constitution de « centres de compétences », lieux d'échanges entre académiques et professionnels, qui interviendront en appui pour la proposition d'enseignements ou de programmes d'enseignements.
- La poursuite en thèse des diplômé·es de l'EIVP, l'accueil d'élèves en stage dans les laboratoires de recherche, les interventions des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'université dans les formations sont facilitées par ce rapprochement institutionnel et par la cohérence du positionnement de l'EIVP avec les domaines d'excellence de l'université.

- Enfin, **les enseignants-chercheurs de l'EIVP** trouvent un environnement scientifique stimulant au sein des laboratoires de l'université.

Des synergies sont développées avec les autres écoles du périmètre de l'Université Gustave Eiffel (ESIEE-Paris, ENSG-Géomatique, École d'architecture de la ville et des territoires) et avec les formations en génie urbain dispensées par l'université (licences générales et professionnelles, masters, diplômes d'université).

S'ENGAGER POUR LA DIVERSITE, L'EGALITE DES CHANCES ET L'OUVERTURE SOCIALE ET CULTURELLE

Le portefeuille de formations de l'EIVP décline la spécialité génie urbain dans différents formats et pour différents publics, en formation initiale et en formation continue. Plus de 50 accords de partenariats, dont 28 accords de double diplôme, ont été noués avec les meilleures écoles et universités françaises et internationales pour diversifier l'offre de formation et les parcours des étudiants.

En tant qu'école de la Ville de Paris, l'EIVP porte une exigence élevée de responsabilité sociale. Elle joue pleinement son rôle de promotion sociale en accueillant une proportion de boursiers supérieure à la moyenne des écoles d'ingénieur et en assurant une excellente employabilité à ses diplômé-es.

L'EIVP est une des écoles d'ingénieurs diplômant le plus de femmes en France : elle compte autant de femmes que d'hommes parmi ses élèves alors que la proportion d'élèves ingénieures est inférieure à 28% en France³)

Se fondant sur une approche transversale et pluridisciplinaire du génie urbain, l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris est, depuis sa création, résolument engagée pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et économiques des territoires urbains. Aujourd'hui, les diplômés de l'EIVP jouent un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre de solutions les plus adaptées aux enjeux liés à l'urgence climatique des villes et, plus largement, contribuent à construire une société plus durable et inclusive.

³ Source : Enquête nationale Ingénieurs et Scientifiques de France, 2021

II- UN CHANGEMENT DE DIMENSION AVEC L'INTEGRATION DANS L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

UN PUISSANT ACTEUR DE LA RECHERCHE EN MATIERE DE VILLE DURABLE

L'université Gustave Eiffel est une université originale compte tenu de son implantation multi-sites et de la mission particulière d'appui aux politiques publiques qui figure dans ses statuts et vient renforcer la 3^e mission dévolue aux universités en termes d'ouverture à la société, à côté des missions de formation (16 composantes de formation) et de recherche (23 composantes de recherche). Elle présente plusieurs spécificités uniques en France :

- une signature clairement identifiée sur les villes et les territoires durables, attestée par la présence de l'établissement dans les classements internationaux thématiques et le mandat national pour copiloter deux PEPR associés à des stratégies nationales d'accélération en lien avec ces thématiques (l'un sur les villes et l'autre sur les mobilités) ;
- une responsabilité sociétale affirmée avec une mission d'appui aux politiques publiques et des travaux de recherche-action engagés avec des collectivités de l'ensemble des campus. La dimension nationale et multi-campus de l'établissement (campus de Marne-la-Vallée, Paris, Versailles, Lyon, Nantes, Méditerranée, Lille) est à cet égard un atout spécifique dans le développement de l'établissement, lui permettant d'agir à des échelles variées, à même de comparer les déterminants des dynamiques de transition et de questionner leur répliquabilité ;
- une dimension recherche affirmée avec des chercheurs à plein temps qui représentent environ la moitié des forces de recherche de l'université et une mission nationale de programmation de la recherche mise en œuvre notamment via les PEPR ou le projet Sci-ty ou encore l'implication pour la France dans des réseaux européens tels que Driving Urban Transition (DUT) ou le PIN Ville ;
- une capacité à transformer son offre de formation pour s'adapter aux nouveaux métiers grâce à un lien constant avec le monde socio-économique et une centaine de formations faisant une large place à l'alternance, à tous les niveaux et dans toutes les disciplines. L'université Gustave Eiffel est la première université professionnalisante en France avec un quart de ses étudiants et étudiantes en apprentissage ou contrat de professionnalisation ;
- un positionnement de l'établissement en tête de réseau d'un ensemble d'universités partenaires en Europe sur le thème de la ville, dans le cadre de l'Alliance PIONEER, soutenant l'importante dynamique contractuelle européenne, là encore en partenariat avec des villes et des entreprises sur les sujets d'excellence.

UNE INTEGRATION QUI S'INSCRIT DESORMAIS DANS LA DUREE...

L'université Gustave Eiffel a obtenu en mars 2022 la confirmation du label I-SITE, après évaluation par un jury international. Les crédits de l'initiative I-SITE FUTURE, issus du programme des investissements d'avenir, lui ont été dévolus de manière pérenne, sous la forme d'une dotation annuelle de 8,2 M€. L'université a engagé les démarches pour demander à sortir du régime de l'expérimentation, en vue de l'adoption de ses statuts définitifs au 1^{er} janvier 2025. Soumise à une évaluation préalable du Hcéres, la sortie d'expérimentation est

envisagée à statuts quasi-constants, en conservant l'ensemble des dérogations au droit commun des EPSCP, dont notamment celles concernant les établissements-composantes et les écoles membres. **La pérennisation de l'établissement expérimental sera sans conséquence pour l'EIVP, qui conservera son statut d'établissement-composante.** Elle permettra de prolonger dans la durée une intégration qui consolide et valorise la position de l'École dans le paysage de l'enseignement supérieur.

... POUR UN APPUI ENCORE PLUS EFFICACE AUX POLITIQUES PUBLIQUES PARISIENNES

Le statut d'établissement-composante permet à l'EIVP de conserver un lien fort avec la Ville de Paris. L'adossement à l'Université Gustave Eiffel augmente la capacité d'action de l'EIVP en appui des politiques publiques parisiennes, que ce soit en formation, en recherche ou en expertise.

Forte de son environnement et de ses partenariats, l'EIVP est en capacité de se positionner comme l'opérateur de référence de la formation des personnels techniques et des élus de la Ville de Paris dans les disciplines du génie urbain, de l'aménagement et de la construction durable. En particulier, elle peut contribuer à la montée en compétences de ses ingénieurs, techniciens supérieurs et agents de maîtrise en matière de transition écologique pour mettre en œuvre ses politiques publiques : plan climat, plan pluie, stratégie résilience, plan de déplacements, PLU bioclimatique...

III- BILAN DU PRECEDENT CONTRAT D'OBJECTIFS (2017-2021) : UNE ADAPTATION CONTINUE DE L'OFFRE PEDAGOGIQUE AUX BESOINS DES TERRITOIRES URBAINS

Le contrat d'objectifs et de performance pour la période 2017-2021 comportait 17 objectifs, couvrant toutes les activités de l'Ecole.

UNE REFORME DU CYCLE INGENIEUR ABOUTIE

Pour l'activité de formation initiale, des avancées majeures ont été réalisées avec la conception, puis la mise en œuvre à la rentrée 2020, d'une nouvelle maquette de la formation d'ingénieur en génie urbain, intégrant de nouvelles approches des enjeux environnementaux et la formation aux démarches d'innovation. La structuration des enseignements par compétences a été entièrement formalisée à la rentrée 2021 et l'évaluation par compétences est en cours de déploiement. Les modalités actives d'apprentissage se généralisent, avec une place centrale donnée aux projets thématiques semestriels, autour desquels s'articulent l'ensemble des enseignements. Le dialogue avec les employeurs publics et privés s'est intensifié, afin de garantir dans le temps l'employabilité des diplômé-es, dont l'insertion professionnelle bénéficie aujourd'hui d'une forte demande, portée par les grands chantiers franciliens. Cette action structurante répond aux objectifs **1-Maintenir une offre pédagogique adaptée aux compétences attendues par les acteurs des secteurs privé et public, notamment les collectivités territoriales** **2- Faire évoluer les modalités pédagogiques en s'appuyant notamment sur les outils numériques** et **3-Anticiper les besoins des métropoles en mutation** du contrat d'objectifs et de performance. Elle a fortement mobilisé les ressources et capacités de pilotage de l'établissement et a induit des changements d'organisation et de processus de travail qui sont en cours de stabilisation. De même, la généralisation des modalités pédagogiques à distance, imposée par les mesures sanitaires, a été riche en enseignements dont il convient de faire le bilan pour une utilisation optimale et qualitative des outils numériques dans la formation. La demande d'accréditation d'une filière de formation d'ingénieur sous statut d'apprenti, retardée du fait de l'urgence sanitaire, a été menée à bien ; l'accréditation a été obtenue en mars 2022 pour une ouverture à la rentrée 2022.

UNE OFFRE ET UN RECRUTEMENT DES FORMATIONS INITIALES EN GENIE URBAIN ELARGIS

Le référencement de la formation d'assistant en architecture au répertoire national des certifications professionnelles sera engagé en 2023-2024. (objectif **4- Affirmer la reconnaissance de la formation Assistant en architecture au plan national**) ; en revanche la démarche a été engagée pour la formation post-grade D-PRAUG, qui bénéficie depuis juillet 2023 d'un référencement au répertoire spécifique de France Compétences.

Concernant l'objectif **6-Diversifier les recrutements d'élèves tout en participant à l'ouverture sociale**, on relève un engagement soutenu des élèves dans les actions d'intérêt général, notamment le tutorat de lycéen-nes dans le cadre du dispositif Cap en Sup, labellisé « cordée de la réussite », et les associations B3D (bureau du développement durable) et ISF 19 (affiliée au réseau Ingénieurs sans Frontières). En revanche, l'accueil d'étudiants internationaux a été pénalisé par la crise sanitaire. L'établissement a structuré son recrutement en provenance des pays francophones d'Afrique, en adhérant au concours Eg@. La mise en place d'enseignements en langue anglaise a été expérimentée en 2019-2020 et déployée à la rentrée 2022,

avec l'objectif d'élargir le vivier de recrutement à l'international et d'équilibrer les flux sur certaines destinations. La proportion d'élèves boursiers·ères reste supérieure à la moyenne des écoles d'ingénieur.

LE RENFORCEMENT DES MASTERS SPECIALISES ET LA PERENNISATION DE LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES EXPERTS DE LA VILLE

L'activité de formation continue s'est développée selon deux axes : **Renforcer les partenariats avec les acteurs de la formation continue (objectif 6)** et **Créer et pérenniser des formations diplômantes et certifiantes (objectif 8)**, avec la pérennisation des deux Masters spécialisés Urbantic et Urbeusep, la création de la formation D-PRAUG en programmation urbaine, en partenariat avec des acteurs académiques, et des accords de coopération avec l'Astee (association scientifique et technique de l'eau et de l'environnement) et avec le Cerema (centre d'expertise du réseau scientifique et technique du Ministère de la transition écologique). L'objectif **7- Développer et structurer l'offre de formation intra- et inter-entreprises dans les secteurs privé et public** a été partiellement atteint, avec le développement d'une offre de formation en co-construction avec la DRH de la Ville de Paris et plus particulièrement sa mission « ingénierie ».

UNE RECHERCHE TOURNEE VERS LE MONDE SOCIO-ECONOMIQUE ET INTEGREE A L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

L'activité de recherche a été soutenue, au regard de la taille réduite de l'équipe. L'Ecole a signé deux contrats de chaire d'enseignement et de recherche avec des entreprises privées et réalise une part prépondérante de son activité de recherche avec des acteurs socio-économiques (objectif **10- Renforcer la recherche partenariale avec les acteurs socio-économiques**). L'approche interdisciplinaire des chercheurs de l'EIVP et les axes de recherche développés leur ont permis de s'intégrer naturellement dans le volet scientifique de l'I-SITE FUTRE et notamment dans deux projets emblématiques : le projet UrbaRiskLab, réunissant une centaine de chercheurs dans une démarche de co-innovation sur les questions liées aux risques et aux crises, et l'accord-cadre de coopération de recherche avec le groupe Eiffage (objectif **12- Favoriser la recherche interdisciplinaire, transversale et les collaborations dans le cadre de l'I-SITE Paris-Est FUTURE**). L'activité de recherche a été valorisée par des publications et colloques, mais aussi une action originale de MOOC basé sur les résultats d'un projet de recherche, portant sur l'acceptabilité des chantiers urbains, qui a totalisé plus de 3.000 inscrits sur deux sessions (objectif **11- Valoriser la recherche en génie urbain**). Une progression dans l'objectif **9- Intensifier la recherche en génie urbain** suppose un renforcement de l'équipe permanente d'enseignants-chercheurs ; deux recrutements ont été réalisés sur l'année académique 2021-2022 en étroite collaboration avec l'université Gustave Eiffel. L'intégration de l'activité de recherche dans les laboratoires de l'université Gustave Eiffel renforce l'attractivité de ces postes.

L'EIVP est un point de rencontre reconnu et apprécié par les praticiens du génie urbain et les acteurs académiques travaillant sur ces questions. La mise en valeur des ressources de l'Ecole (communications scientifiques, travaux étudiants, ressources documentaires...) et leur accessibilité en ligne s'intensifient, de même que ses actions de communication et sa présence dans les événements. En cela, l'Ecole répond aux objectifs **13- Intensifier l'activité de l'Ecole en relation avec les acteurs du génie urbain** et **14- Mieux diffuser les connaissances en génie urbain, en interne et vers l'extérieur**. Les retombées financières pour l'Ecole sont très significatives mais nécessitent un effort constant de prospection pour simplement être maintenues à niveau.

UNE AMELIORATION CONTINUE DU PILOTAGE ET DES PROCESSUS

L'Ecole poursuit sa démarche de structuration de ses processus, avec pour corolaire des gains d'efficience permettant de soutenir une activité accrue à budget constant. L'accent a été mis plus particulièrement sur le volet RH (formation du personnel, déprécarisation, processus de recrutement et d'accueil des nouveaux arrivants) et un travail de fond est en cours sur l'organisation des processus de travail, dans le cadre d'une démarche « qualité » et d'une démarche de prévention des risques psychosociaux (objectifs **15- Renforcer l'exemplarité de l'EIVP en tant qu'école du développement urbain durable** et **16 - Mesurer et renforcer l'efficience de la gestion de l'Ecole**).

Les progrès réalisés dans l'objectif **17- Faire connaître l'EIVP à un plus large public** se matérialisent par une nette amélioration de la position de l'Ecole dans les classements d'écoles d'ingénieurs (Le Figaro, L'Etudiant, ChangeNOW/Les Echos Start et l'Usine Nouvelle), et de son influence, mesurable, sur les réseaux sociaux. De par son intégration dans l'université Gustave Eiffel, l'EIVP a fait son entrée dans les classements internationaux et peut tirer parti des bons résultats obtenus par l'université, notamment dans les domaines du génie civil, des transports et de l'environnement.

IV- ORIENTATIONS STRATEGIQUES, OBJECTIFS ET INDICATEURS POUR LA PERIODE 2022-2026

MAINTENIR UNE ADEQUATION PERMANENTE ENTRE L'OFFRE DE FORMATION DE L'EIVP ET LE BESOIN DES PROFESSIONNELS

Depuis 12 ans, l'EIVP a constamment augmenté son effectif d'élèves en diversifiant les voies d'accès à la formation d'ingénieur et en élargissant son portefeuille de formation.

L'accès à la formation d'ingénieur EIVP se fait principalement par concours après classe préparatoire (CPGE) : 63% des nouveaux inscrits à la rentrée 2020, une proportion très supérieure à la moyenne des écoles d'ingénieur (40%)⁴. L'EIVP a adhéré en 2020 au concours Mines-Télécom. Les autres voies d'accès sont l'admission sur titres (après licence, prépa ATS⁵, voire autre école d'ingénieur), le bi-cursus architecte-ingénieur (*voir infra*), les autres parcours bi-diplômants et le concours interne d'ingénieur de la Ville de Paris.

Le double bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur permet, au terme de sept années d'études après le bac, d'obtenir deux diplômes au grade de master : le master en architecture délivré par l'ENSA de Paris-La Villette et le titre d'ingénieur diplômé de l'EIVP. Ce parcours de formation a été développé par l'EIVP à partir de 2010. Moins de dix écoles en France proposent aujourd'hui ce type de parcours très exigeant, qui attire des élèves d'un haut niveau académique.

La formation d'ingénieur EIVP est proposée en alternance depuis la rentrée 2020 (contrat de professionnalisation en troisième année) et par la voie de l'apprentissage depuis la rentrée 2022 (contrat d'apprentissage sur trois ans). Ces modalités ont concerné 15 élèves en 2022-2023.

L'offre de formation comporte également :

- La formation EPS-AA d'assistant en architecture : dans le cadre d'une convention avec la Ville de Paris, l'EIVP dispense depuis 2013 cette formation en trois ans, recrutant post-bac, qui bénéficie d'une forte reconnaissance dans le milieu professionnel ;
- La licence professionnelle d'assistant à chef de projet en aménagement de l'espace (ACPAE), formation en un an, recrutant au niveau Bac+2, qui débouche sur le grade de licence délivré par l'Université Gustave Eiffel. Elle a été développée en partenariat avec l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée (aujourd'hui Université Gustave Eiffel), l'ENSA de Paris-Belleville et l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires (ENSA Paris-Est).
- Deux formations post-grade labellisées Mastère spécialisé par la Conférence des grandes écoles (CGE) : Urbantic, lancé en 2010, et Urbeausep, lancé en 2015. Ces formations recrutent des candidats titulaires d'un master ou équivalent. Elles sont d'une durée de 18 mois, dont 6 mois de stage assorti d'une thèse professionnelle. Elles sont éligibles aux financements de la formation continue. Urbantic a été créé en partenariat avec l'Ecole des Ponts, qui s'est retirée du partenariat en 2020, et Urbeausep est co-accrédité avec l'ENGEES, école d'ingénieurs de référence dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

⁴ Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieur, Panorama 2021 des écoles françaises d'ingénieur

⁵ Adaptation techniciens supérieurs

- La formation D-PRAUG en démarches de programmation architecturale et urbaine, ouverte en 2019 en partenariat avec l'École d'Urbanisme de Paris (composante commune à l'Université Gustave Eiffel et à l'Université de Paris-Est Créteil-Val de Marne) et avec l'ENSA de Paris-La Villette. Cette formation, d'une durée d'un an, débouche sur trois diplômes d'établissement délivrés conjointement par chacun des partenaires. Depuis juillet 2023, cette formation est inscrite au Répertoire spécifique de France Compétences.

Le processus d'intégration de l'EIVP à l'université Gustave Eiffel permet de construire une offre complète de formation en génie urbain, du premier cycle au doctorat, et de constituer un pôle de formation unique en France, totalisant plus de 900 étudiants de bac+1 à bac+8, dans cette spécialité où l'EIVP dispose d'une légitimité incontestable. L'offre de formation de l'université Gustave Eiffel comporte, en effet, dans le domaine du génie urbain :

- Une mention de licence en Génie urbain ouverte au niveau L1 à la rentrée 2023 ;
- Trois masters
- Quatre licences professionnelles
- Trois diplômes d'université

En tant qu'établissement-composante, l'EIVP conserve la maîtrise de sa politique de partenariat, notamment son affiliation à la Conférence des grandes écoles et ses liens avec d'autres grandes écoles. Les synergies dans le recrutement d'élèves, dans les parcours bi-diplômants et la création de formations partenariales continueront à être recherchées.

Les formations dispensées par l'EIVP se caractérisent par une excellente adéquation entre la formation reçue et les compétences attendues par les employeurs. Les enquêtes annuelles d'insertion professionnelle de la Conférence des grandes écoles montrent que la proportion de diplômé-es EIVP en activité professionnelle est constamment supérieure d'au moins 10 points à la moyenne des écoles d'ingénieur⁶. En 2023, le taux d'activité professionnelle des diplômé-es EIVP dépasse les 94 %, contre 75,9 % en moyenne nationale. 100 % des diplômé-es EIVP ont trouvé leur emploi en moins de 4 mois. Plus de 9 sur 10 ont été embauchés directement en CDI. 96,8% des diplômé-es en activité estiment que leur emploi est en adéquation avec les qualifications acquises en école.

Une des clés de la réussite de l'EIVP est sa proximité avec les employeurs, privés et publics. Les représentants du monde professionnel sont associés au pilotage de la formation dans le cadre du conseil de perfectionnement. Ils sont largement impliqués dans la mise en œuvre de la formation (accueil de stagiaires et d'apprenti-es, encadrement de projets, mécénat de compétences dans le cadre des chaires). La semaine dédiée à l'innovation et à l'entrepreneuriat, lancée en 2017 et réalisée depuis quatre ans en collaboration avec le groupe Veolia, est un exemple notable de pédagogie active appliquée à la résolution de problèmes à impact environnemental et social. La dynamique d'échanges entre professionnels et académiques autour des thématiques du génie urbain, engagée à l'occasion de la réforme du programme de la formation d'ingénieur, sera pérennisée avec la constitution de centres de compétences thématiques.

⁶ Cette donnée ne prend pas en compte les élèves recrutés par la Ville de Paris sous statut de fonctionnaire au cours de leurs études.

L'approche par compétences est une exigence forte de la Cti ; l'EIVP est aujourd'hui une des écoles d'ingénieur les plus avancées dans son déploiement. Cette approche facilite les échanges entre praticiens et académiques, en leur donnant une grammaire et un vocabulaire commun. Elle induit aussi une transformation des modalités d'enseignement et d'évaluation. Elle est accompagnée, depuis 2017, par le Centre d'innovation pédagogique et d'enseignement numérique de l'université Gustave Eiffel (CIPEN), dont un poste d'ingénieur pédagogique dédié à l'EIVP, financé sur crédits I-SITE.

Dans un monde où plus de 70% de la population vit en ville, la vision internationale est essentielle dans la construction des compétences en génie urbain. L'EIVP a noué des accords avec des écoles et universités sur les cinq continents et accueille plus de 20% d'étudiants internationaux. L'École a structuré son recrutement en provenance des pays francophones d'Afrique en adhérant au concours Eg@ ; elle accueille des étudiants en double diplôme originaires principalement du Maroc, de Colombie et du Brésil. L'ouverture internationale de la formation d'ingénieur a été encore renforcée par la création du semestre d'enseignement en langue anglaise « Urban Planning and City Branding », destiné aux étudiants internationaux, lancé en 2022 après une première expérimentation en 2019. Les Mastères spécialisés Urbeusep et Urbantic attirent une majorité d'étudiants internationaux.

Les cycles d'innovation dans les domaines du génie urbain sont de plus en plus rapprochés. Les structures recrutant les jeunes diplômés sont de plus en plus exigeantes quant à la réactivité des écoles. À ce titre, la conception du nouveau programme du cycle ingénieur permet plus facilement de procéder à des adaptations. La constitution de centres de compétences, instances thématiques d'appui pour la définition des programmes d'enseignement, associera à cette réflexion le corps enseignant de l'EIVP, les laboratoires de l'université Gustave Eiffel et les partenaires entreprises. Les formations évolueront ainsi dans un processus d'amélioration continue, en restant attentif à toutes les évolutions technologiques et sociétales portant sur la ville écologique et solidaire. Plus largement, est recherchée la consolidation de la place de l'École parmi les meilleures françaises avec l'intégration dans les banques de concours, la progression dans les classements d'écoles d'ingénieur (Le Figaro, L'Étudiant, ChangeNOW/Les Echos Start et l'Usine Nouvelle).

La formation par apprentissage, les contrats de professionnalisation et la recherche partenariale seront des outils essentiels pour continuer à renforcer le lien avec l'entreprise et l'insertion professionnelle des étudiants. Une évolution de la formation EPS-AA d'assistant en architecture sera impulsée afin de l'inscrire dans les référentiels de l'enseignement supérieur et de conforter l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Objectif n°1 : Assurer la pérennité de l'école en consolidant son portefeuille de formations

Action 1-1 : Obtenir le renouvellement de l'accréditation du titre d'ingénieur en génie urbain (sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti) à échéance 2024, pour la durée maximale (5 ans)

Action 1-2 : Obtenir le renouvellement de l'accréditation des Mastères spécialisés Urbantic et Urbeusep, à échéance 2023, pour la durée maximale (6 ans)

Action 1-3 : Faire évoluer la formation d'assistant en architecture EPS-AA vers un format de formation professionnalisante, de niveau bac+3, reconnue nationalement et éligible aux financements de la formation professionnelle et de l'apprentissage, à échéance 2025

Objectif n°2 : Conforter un pilotage des formations assurant l'adéquation permanente des programmes aux besoins des employeurs et de la société et permettant d'anticiper les évolutions des métiers

Action 2-1 : Constituer, en mobilisant les laboratoires de recherche de l'Université Gustave Eiffel, des centres de compétence couvrant tous les domaines d'enseignement de l'École et organiser leur fonctionnement, à échéance fin 2023. Dans ce cadre, la Ville de Paris pourra faire part de ses besoins concernant les compétences attendues des ingénieurs EIVP en sortie d'école.

Action 2-2 : Mettre en place, sous l'égide de l'EIVP, un pilotage du pôle de formation en génie urbain de l'université Gustave Eiffel apte à répondre aux besoins des employeurs à tous les niveaux de qualification de l'enseignement supérieur (formations universitaires de premier et second cycle, cycle ingénieur, formations post-grade), en croisant les expertises de l'École et de l'université

Indicateur 2-1 : Taux d'emploi des diplômé-es hors poursuite d'études

Objectif n°3 : Poursuivre le développement d'une offre de formation de haut niveau en génie urbain, en cohérence avec le positionnement thématique de l'École, s'appuyant sur les ressources d'enseignement et de recherche de toute l'université Gustave Eiffel

Action 3-1 : Achever le déploiement de la formation d'ingénieur en apprentissage, ouverte à la rentrée 2022

Action 3-2 : Développer, en formation continue, une offre en lien avec les enjeux et les réponses aux transitions écologique et numérique des villes

Action 3-3 : Préparer le lancement d'un troisième Mastère spécialisé autour des questions de réseaux d'énergie en ville

Indicateur 3-1 : Nombre de contrats d'apprentissage de la formation d'ingénieur en génie urbain > ou = à 25 par an à partir de 2026

Indicateur 3-2 : Pourcentage des alternants (apprentissage et contrat de professionnalisation) par rapport au nombre total d'élèves inscrits

Objectif n°4 : Faire connaître l'EIVP comme une des meilleures écoles d'ingénieur françaises engagées dans la transition écologique des villes

Action 4-1 : Déployer une campagne de communication sur le projet d'établissement en 2023

Action 4-2 : Développer une offre de formation en langue anglaise à partir de 2022

Indicateur 4-1 : Rang dans les classements nationaux d'écoles d'ingénieur, généralistes et thématiques

Indicateur 4-2 : Nombre d'accords de double diplôme avec des universités et écoles étrangères

DEVELOPPER LA RECHERCHE ET LES CAPACITES D'EXPERTISE DE L'ÉCOLE EN APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES EN MOBILISANT LES FORCES DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITE

Les orientations de l'accord de Paris sur le climat (2016), la feuille de route de la France pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030 de l'ONU (septembre 2019) et le 6^{ème} rapport du GIEC (février 2022) poussent à un changement de paradigme de l'aménagement des villes (adaptation du patrimoine bâti existant, renaturation, mixité fonctionnelle, réversibilité des aménagements et urbanisme tactique, nouvelles mobilités, réemploi, résilience, connectivité, sobriété énergétique, circuits courts, participation citoyenne...).

La ville durable est aussi un champ de recherche pluridisciplinaire en plein essor, qui recoupe toutes les grandes problématiques du programme Horizon Europe (santé, société inclusive, sécurité civile, numérique, climat et énergie, ressources naturelles et alimentation). L'Université Gustave Eiffel, qui rassemble 25% de la recherche française dans ce domaine, est le Point d'information national sur la Ville pour les programmes de recherche européens⁷.

Près de la moitié des forces de recherche de l'université Gustave Eiffel sont mobilisées sur les thématiques et les actions de l'EIVP : les départements GERS (« géotechnique, environnement, risques naturels et sciences de la terre »), MAST (« matériaux et structures »), COSYS « Composants et Systèmes »), AME (« Aménagement, Mobilité, Environnement »), « TS2 (« Transport, Santé, Sécurité »), issus de l'IFSTTAR, ainsi que les laboratoires « Laboratoire d'Urbanisme (Lab'URBA) », « Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS) », « Laboratoire Ville, Mobilité, Transport (LVMT) », « Laboratoire en Sciences et technologies de l'information géographique (LaSTIG) », « Laboratoire Navier », « Institut de Recherche en Gestion (IRG) ».

L'EIVP a des liens particulièrement étroits avec deux de ces composantes de recherche, qui accueillent la majorité de ses enseignants-chercheurs et dont elle est co-tutelle :

Le Lab'URBA, laboratoire d'urbanisme, rassemble 111 chercheurs. Il se donne pour mission de contribuer à l'évolution des mondes professionnels par la production de connaissances, la mise en œuvre de ces connaissances dans des activités d'expertise et un rôle d'animation dans le débat public sur les choix sociaux qui concernent la production, la gestion et l'usage des villes. Ceci pose, pour la recherche, des problèmes très spécifiques de construction d'instruments de communication et de collaboration entre des domaines ou disciplines ayant des cadres intellectuels très différents. Dans ce cadre, la recherche doit également assumer le mouvement permanent entre, d'une part, les connaissances "fondamentales" qu'impliquent la prospective des villes et la compréhension des mouvements du phénomène urbain et, d'autre part, les connaissances appliquées qu'implique l'urbanisme au quotidien

Le LASTIG (LABoratoire en Sciences et Technologies de l'Information Géographique pour la ville intelligente et les territoires durables) mène des recherches finalisées en sciences et techniques de l'information géographique. Les recherches de l'unité couvrent l'ensemble du cycle de vie de la donnée géographique ou spatiale, de son acquisition à sa visualisation, en passant par sa modélisation, son intégration et son analyse. Le LASTIG s'intéresse particulièrement aux référentiels géographiques spatiotemporels qui sont au cœur des

⁷ [À propos \(pinville.fr\)](https://www.pinville.fr)

missions de l'IGN. Il compte quatre équipes totalisant 84 chercheurs : ACTE (Acquisition et traitements), MEIG (Médiation et enrichissement de l'information géographique), STRUDEL (Structures spatio-temporelles pour l'analyse des territoires) et GEOVIS (Géovisualisation, interaction, et immersion).

Les enseignants-chercheurs de l'EIVP sont actuellement impliqués dans les projets de recherche portés par l'université, dans les thématiques, notamment, de la qualité de l'air en ville, de la résilience urbaine, de la modélisation numérique pour l'éco-conception des quartiers.

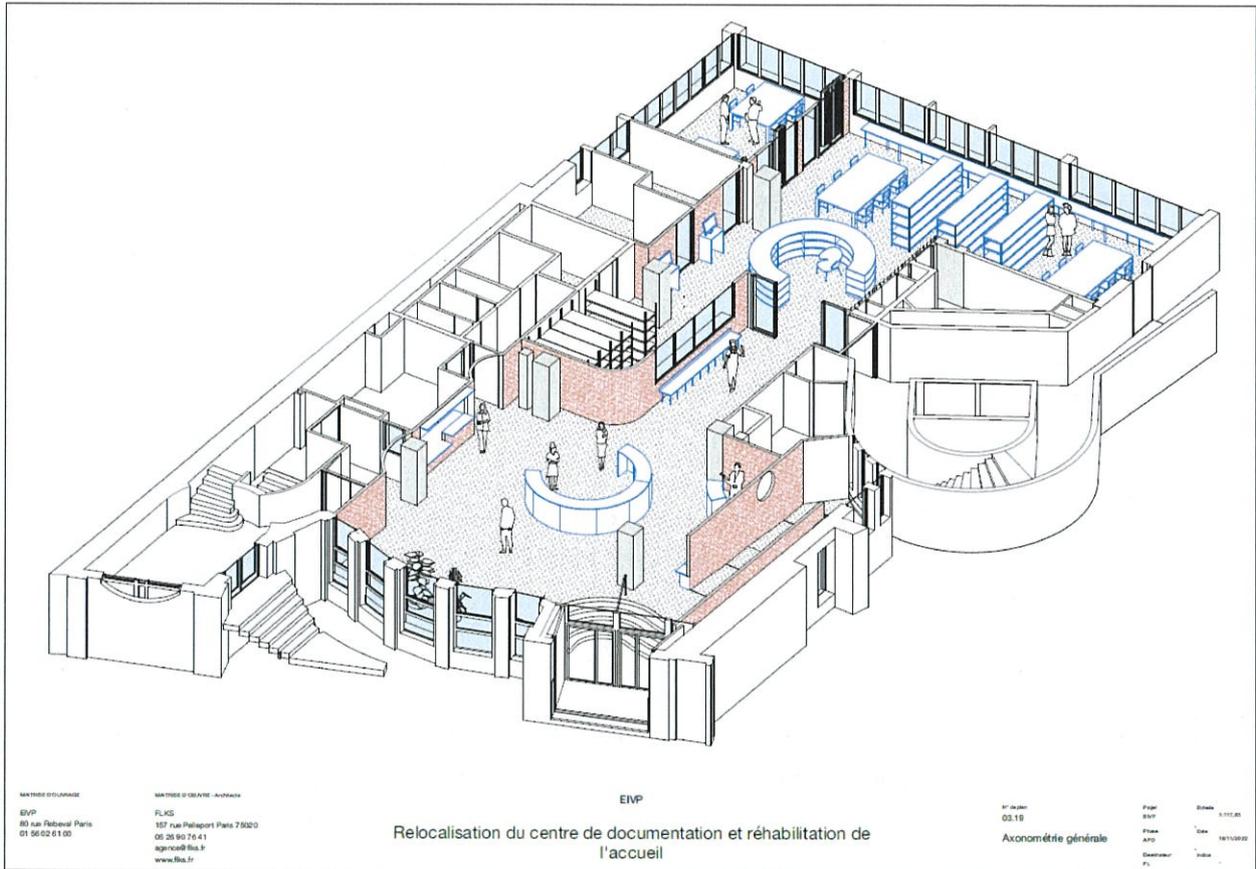
Ces expertises de haut niveau irriguent la formation, tant au stade de la conception des programmes qu'au stade de la mise en œuvre. En contrepartie, le lien fort de l'EIVP avec la Ville de Paris, terrain privilégié d'études et d'expérimentation, et son réseau d'*alumni*, alimentent la recherche en génie urbain par des études de cas et des retours d'expérience, illustrés notamment lors des rencontres annuelles « Journées du génie urbain » organisées par l'EIVP, et dans les événements organisés dans le cadre des chaires. Depuis 2017, l'EIVP consolide ses liens en formation et en recherche sur une base pluriannuelle avec des entreprises engagées dans une gestion urbaine soutenable par la création de chaires : sur la thématique de l'éclairage urbain avec Evesa et sur la thématique de valorisation des terres issues des chantiers urbains avec ECT. L'EIVP est partie prenante de la création de l'Institut de la transition foncière, association regroupant les acteurs de la filière de gestion durable des sols : entreprises, collectivités, associations, établissements de recherche, opérateurs publics. De nature interdisciplinaire, la chaire Transition foncière favorise les passerelles entre recherche et opérationnel pour accompagner la montée en compétence des membres et partenaires de l'Institut sur les chantiers de la transition foncière.

Autour des thématiques de la résilience, du numérique dans la ville en s'appuyant sur les laboratoires LASTIG et Lab'URBA dont l'EIVP assure la co-tutelle, des ressources seront recherchées à travers de partenariats – avec des entités de la sphère publique et privée- et en développant des chaires. Ce développement se traduira aussi par une augmentation du nombre de doctorants encadrés par l'EIVP et un renforcement des liens entre la formation et la recherche. L'intégration de l'EIVP dans l'Université Gustave Eiffel permettra de renforcer les candidatures des équipes d'enseignants chercheurs dans les appels à projets européens et nationaux.

Une attention particulière sera donnée aux besoins de formation et d'expertise de la Ville de Paris, et au partage des enjeux scientifiques avec les Parisiennes et les Parisiens (science ouverte, participative, citoyenne). Dans le cadre d'exercices pédagogiques, l'EIVP assure la promotion de Paris en tant que terrain d'expérimentation et accompagne les projets structurants de la Ville : PLU Bio-climatique, Académie du Climat, etc. Plus largement, les besoins de formation et d'expertise d'autres collectivités et notamment les collectivités de la métropole du Grand Paris et de l'Axe Seine seront à examiner. Un plan stratégique de développement de l'offre de formation et d'expertise, à destination des acteurs publics et privés, sera élaboré, avec l'objectif d'avoir atteint un premier palier de développement en 2026.

Enfin, l'EIVP dispose d'un centre de ressources en génie urbain totalisant 16.700 ressources dans les domaines principalement de l'urbanisme, de la construction, de l'architecture et de l'environnement. Le portail documentaire [Catalogue en ligne \(eivp-paris.fr\)](http://eivp-paris.fr) et la lettre de veille [Veille "Villes de demain" | Scoop.it](#) sont des outils essentiels de partage de la connaissance en génie urbain, au service des chercheurs, des apprenants et des professionnels. La veille documentaire donne à tous les publics accès à l'information récente sur l'urbanisme, l'architecture, l'environnement, l'énergie, le Grand Paris, les mobilités en présentant

les acquisitions récentes mais aussi en sélectionnant les études et articles sur ces sujets. La nouvelle implantation du centre de documentation, au niveau de l'accueil du bâtiment Rébeval, dotera l'EIVP d'un espace de rencontre et d'échange ouvert à tous les acteurs du génie urbain et, potentiellement, à un plus large public. Il pourra notamment servir de support à des actions de partage de la connaissance avec les publics de proximité (établissements du secondaire, associations...).



Objectif n°5 : Mettre en place un cadre d'évolution professionnelle des enseignants-chercheurs de l'EIVP, partagé avec l'université Gustave Eiffel

Action 5-1 : Structurer les parcours professionnels des enseignants-chercheurs de l'EIVP en s'appuyant sur les dispositifs de l'université Gustave Eiffel : recrutement, évaluation, rémunération, gestion des services d'enseignement, accompagnement des évolutions professionnelles (habilitation à diriger des recherches, promotion, mobilités) à échéance 2025

Indicateur 5-1 : Nombre d'enseignants-chercheurs de l'EIVP titulaires d'une HDR > ou = 2 à partir de 2025

Objectif n°6 : Renforcer les liens avec les entreprises en recherche et innovation partenariale

Action 6-1 : Formaliser un plan stratégique de développement des partenariats avec les entreprises à échéance fin 2023

Indicateur 6-1 : Nombre de contrats dans lesquels l'EIVP est impliquée avec des entreprises > 3 à partir de 2023 et > 6 à partir de 2025

Objectif n°7 : Répondre aux besoins d'expertise et de formation continue de la Ville de Paris et des collectivités locales, notamment la métropole du Grand Paris et les collectivités de l'Axe Seine, en particulier sur la thématique de la transition écologique des villes et des territoires

Action 7-1 : Mettre en œuvre des missions d'expertise et des actions de formation continue venant en appui des politiques publiques de la Ville de Paris et des collectivités locales, notamment celles de la Métropole du Grand Paris et de l'Axe Seine, en mobilisant, en tant que de besoin, les ressources scientifiques et d'ingénierie pédagogique de l'université Gustave Eiffel et en s'appuyant sur un travail programmatique à mener avec la DRH de la Ville de Paris sur les besoins émergents.

Indicateur 7-1 : Nombre de journées de formation continue assurées pour le compte de la Ville de Paris, tous publics confondus

Indicateur 7-2 : Nombre d'actions partenariales (formation, expertise) avec les collectivités locales de la métropole du Grand Paris et de l'Axe Seine et leurs établissements publics : > 4 à partir de 2024 et > 6 à partir de 2025

FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE A L'ECHELLE DE L'ÉCOLE

En tant qu'école publique d'ingénieurs, l'EIVP a un rôle de promotion sociale et de cohésion territoriale. Elle l'exerce en accueillant une proportion d'élèves boursiers supérieure à la moyenne des écoles d'ingénieurs et en pratiquant des tarifs relativement modérés. Deux tiers des élèves recrutés par la voie du concours sont issus de classes préparatoires hors Ile-de-France. Afin d'atténuer le coût de la scolarité sur Paris, l'École a établi et développe des partenariats avec le CROUS et des bailleurs sociaux, subventionne les repas pris dans les restaurants de l'ASPP, délivre chaque année environ 80 bourses d'établissement sur critères sociaux et

développe la possibilité, pour les élèves, d'être rémunérés pendant leurs études (élèves fonctionnaires, apprentissage, contrats de professionnalisation, emploi étudiant). Les mobilités internationales des étudiants sont accompagnées, avec une enveloppe de bourses Erasmus+ multipliée par 2,5 en l'espace de trois ans.

L'EIVP accompagne les évolutions professionnelles en cours de vie. Elle assure la préparation au concours interne destiné aux fonctionnaires de niveau technicien et accueille chaque année deux élèves issus de cette filière. Elle assure également la formation d'intégration des techniciens supérieurs de la Ville de Paris, dispositif qu'il est prévu d'étendre aux agents de maîtrise.

L'École se caractérise par une vie associative très riche. L'engagement des élèves de l'EIVP dans les questions environnementales et citoyennes se manifeste notamment dans les activités proposées par les associations B3D (bureau du développement durable) et ISF 19 (affiliée au réseau Ingénieurs sans frontières). Il est également intégré dans les activités d'associations généralistes, telles que le bureau des arts (club Upcycling). Sous l'impulsion de l'association ISF19, l'EIVP a obtenu le label « École du commerce équitable ». L'engagement d'éco-responsabilité des associations étudiantes a été matérialisé dans une charte signée par l'ensemble des responsables associatifs. Conformément à la politique de la Ville de Paris en matière de soutien à la vie étudiante, les membres du bureau des élèves sont formés à la prévention des violences sexuelles, discriminatoires et sexistes. La charte des associations pour l'organisation d'événements festifs et d'intégration, proposée par le Ministère de l'enseignement supérieur, et son annexe spécifique à l'EIVP, sont renouvelées chaque année depuis 2021.

L'EIVP et ses élèves animent, depuis 2005, l'action Cap en Sup, labellisée Cordées de la réussite, auprès des élèves du lycée Henri Bergson dans le 19^{ème} arrondissement. Cette action de tutorat, remarquable par sa longévité, a vocation à s'étendre. Des rencontres ont été organisées avec des élèves des lycées parisiens dans le cadre de l'événement FIRST de l'UPSTI⁸ qui vise à promouvoir les études scientifiques auprès des lycéennes, et avec le lycée technique du bâtiment et des travaux publics Saint Lambert situé dans le 19^{ème} arrondissement.

L'action volontariste de l'école pour promouvoir l'égalité des chances et diversifier le profil de ses élèves sera poursuivie. Dans ce cadre, l'ouverture de la formation d'ingénieur en génie urbain par la voie de l'apprentissage a été réalisée à la rentrée 2022. En fonction du succès de cette formation, le nombre d'ingénieurs dans cette filière pourrait être fortement augmenté. D'autres formules, telles que les contrats de professionnalisation, pourront être développées pour répondre aux attentes des entreprises, des élèves et de l'École. Les actions vers les lycées des quartiers populaires, notamment les lycées du 19^{ème} arrondissement, seront développées et amplifiées.

Des plans d'action liés aux problématiques d'égalité, de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, impliquant le personnel, le corps professoral, les élèves et les associations d'élèves seront déployés dans le cadre du Plan égalité de l'université Gustave Eiffel et en relation étroite avec le réseau des écoles supérieures de la Ville de Paris animé par la Maison étudiante. La parité entre femmes et hommes dans l'effectif d'élèves, atteinte par l'EIVP dès la fin du 20^{ème} siècle, est une particularité notable de l'École et doit rester une ambition.

⁸ Union des professeurs de sciences et techniques industrielles

La qualité de la vie étudiante de l'École est un autre point fort reconnu. Elle sera soutenue à travers notamment la lutte contre la précarité, le soutien aux associations étudiantes, aux projets des étudiants et à toutes autres initiatives permettant notamment de favoriser la solidarité et l'intégration citoyenne, en s'appuyant sur les dispositifs de l'université Gustave Eiffel (services sociaux et de santé, financements du FSDIE, actions du Parlement étudiant).

Objectif n°8 : Promouvoir les études d'ingénieur auprès des publics des quartiers populaires et particulièrement des jeunes filles

Action 8-1 : Intensifier les actions (tutorat, sensibilisation) auprès des publics de l'enseignement scolaire et secondaire, en particulier des actions de proximité auprès des collèves et lycées du 19^{ème} arrondissement

Action 8-2 : Organiser des actions de promotion de la formation d'ingénieur en génie urbain auprès des étudiant-es des filières universitaires et des élèves de prépa ATS

Indicateur 8-1 : % d'élèves-ingénieurs de 1^{ère} année (sous statut d'étudiant ou d'apprenti) issus des premiers cycles universitaires et de prépa ATS > ou = à 20% à partir de 2024

Objectif n°9 : Valoriser l'engagement étudiant ; favoriser la solidarité et l'action citoyenne des élèves

Action 9-1 : Mettre en place le dispositif de valorisation de l'engagement étudiant sur l'année académique 2023-2024

Indicateur 9-1 : % d'élèves impliqués dans des actions d'intérêt général > ou = 40%

Indicateur 9-2 : Nombre d'élèves ayant validé une UE d'engagement

Objectif n°10 : Lutter contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes

Action 10-1 : Systématiser un programme de sensibilisation et de formation à destination de tous les publics de l'École (personnel enseignant et non enseignant, élèves, associations) à partir de 2022

Indicateur 10-1 : % des élèves formés à la prévention des violences sexuelles et sexistes = 100% dès 2022

POUR SUIVRE LA DEMARCHE DE MAITRISE BUDGETAIRE ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA GESTION

L'EIVP se démarque dans le paysage des écoles d'ingénieur publiques par un fonctionnement particulièrement frugal. Une équipe de 7 personnes assure l'ensemble des fonctions support (budget, ressources humaines, achats, affaires juridiques) et une équipe de taille identique a en charge l'intégralité de l'entretien et de l'exploitation du site Rébeval et de ses systèmes d'information. L'intégration dans l'université Gustave Eiffel permet de fiabiliser et formaliser des processus qui, à l'échelle de l'EIVP, sont plus fragiles. Elle renforce les capacités d'expertise et de pilotage et apporte les outils métiers qui, dans certains secteurs, faisaient défaut.

Depuis sa création en tant qu'établissement public autonome, l'École a constamment cherché à augmenter et diversifier ses sources de financement : frais de scolarité acquittés par les élèves des différentes formations, contributions financières des employeurs au titre de la formation continue ou de l'apprentissage, solde de la taxe d'apprentissage affecté directement par les entreprises aux établissements d'enseignement, mécénat (chaires), financements sur projets... représentent plus de 25% des recettes réelles de fonctionnement. Ces recettes nécessitent des coûts de développement au démarrage, connaissent une variabilité importante et sont exposés à des risques exogènes (réforme de la réglementation sur la taxe d'apprentissage, obstacles aux mobilités internationales affectant les candidats aux Mastères spécialisés...). L'adossement à des partenaires permet, dans une certaine mesure, de contenir les risques mais implique un partage de la valeur.

Outre les bilans par projet et par formation demandés par les financeurs et les partenaires, des études de coût sont menées depuis 2015 pour identifier la contribution de chaque activité au modèle économique de l'établissement ; ce travail d'analyse sera approfondi en se basant sur la méthodologie P2CA du Ministère de l'enseignement supérieur. Pour se prémunir des effets pervers d'une diversification non maîtrisée, l'établissement s'attache à évaluer les risques des projets, à renforcer les synergies entre ses activités et à assurer la meilleure allocation des ressources. Un protocole d'évaluation et d'accompagnement des projets (protocole QLAP) a été institué. L'opportunité de transferts/délégation de missions de et vers l'université Gustave pourra être examinée. La meilleure identification de l'EIVP dans le paysage de l'enseignement supérieur devrait faciliter une plus grande implication de l'État, et notamment du Ministère de l'enseignement supérieur, pour les projets et objectifs de l'École. L'apport d'un financement public récurrent, complémentaire de celui de la Ville de Paris, est un élément essentiel de stabilisation du modèle économique, alors que l'EIVP est une des très rares écoles d'ingénieur à ne pas bénéficier d'un financement national.

Dans un contexte de tension sur les ressources de l'École et de changement rapide de l'environnement, il est essentiel de conforter le collectif de travail et de renforcer sa capacité d'adaptation. De nouveaux espaces de dialogue ont été ouverts dans le cadre de la démarche « qualité », de la prévention des risques psychosociaux et autour du projet de réaménagement des locaux. L'adhésion aux valeurs d'intérêt général est un élément fédérateur des communautés de l'École. Progresser dans la gestion environnementale en capitalisant sur les atouts de l'École (son bâtiment labellisé Effinergie rénovation, son jardin en pleine terre « Clos du partage » aménagé en partenariat avec l'École Du Breuil selon les principes de gestion écologique), mettre en œuvre une politique d'achat responsable, développer des pratiques plus inclusives, sont des leviers de mobilisation des collaborateurs. L'implication dans la labellisation DD&RS de l'université et les engagements spécifiques de l'école (accord de Grenoble...) mettent en visibilité ces éléments qui font partie de l'identité de l'école.

Objectif n°11 : Poursuivre la démarche d'amélioration continue sur l'ensemble des processus de l'École, en s'appuyant en tant que de besoin sur les référents et les outils « métier » de l'université Gustave Eiffel

Action 11-1 : Constituer le référentiel « qualité » des processus à échéance fin 2024

Action 11-2 : Déployer un système complet de gestion de la scolarité (SI scolarité Pégase et applications complémentaires) à échéance 2025

Objectif n°12 : Stabiliser le modèle économique de l'École en diversifiant les sources de financement

Action 12-1 : Mettre en place des outils de pilotage du portefeuille de projets à partir de 2022

Action 12-2 : Mettre en place des outils standardisés de modélisation et de suivi de l'équilibre financier des formations et des projets à partir de 2023

Indicateur 12-1 : Recettes réelles de fonctionnement hors subvention de la Ville de Paris > ou = 1,9 M€ par an à partir de 2025

Objectif n°13 : Mettre en œuvre une gestion de l'établissement encore plus durable et inclusive

Action 13-1 : Formaliser un plan pluriannuel de patrimoine intégrant des objectifs de sobriété et de neutralité carbone à échéance fin 2023

Action 13-2 : Poursuivre et étendre les démarches impliquant l'ensemble du personnel et les parties prenantes dans la co-construction des actions de l'établissement : démarche de prévention des risques psychosociaux, démarche participative autour du réaménagement des locaux, mise en œuvre des engagements de l'accord de Grenoble, etc.

V- MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le contrat d'objectifs et de moyens donnera lieu à un compte-rendu annuel au conseil d'administration de l'EIVP et à un bilan final.

Un comité de pilotage et un comité de suivi seront constitués par la Ville de Paris pour suivre sa réalisation. Le comité de pilotage comprend le président et le directeur de l'EIVP, les adjoint·es à la Maire de Paris en charge, respectivement, de l'enseignement supérieur, des ressources humaines et des finances, ainsi que le président de l'université Gustave Eiffel ou son représentant. Le comité de pilotage se réunit à l'initiative de la Ville de Paris. Il pourra se réunir à la demande de l'EIVP si les circonstances le justifient. Le comité de suivi comprend des représentants de l'EIVP et des directions de la Ville de Paris en charge, respectivement, de l'enseignement supérieur, des ressources humaines et des finances, ainsi qu'un représentant de l'université Gustave Eiffel. Il se réunit une fois par an pour faire le bilan du contrat et évoquer les perspectives de l'année suivantes.

La Ville de Paris et l'EIVP ont conduit dans le cadre de l'élaboration de ce COM un dialogue de gestion approfondi. Pour garantir les besoins de l'école pour son développement et ses projets jusqu'en 2026, le contrat d'objectifs et de moyens prévoit un relèvement du niveau de la dotation de fonctionnement de la Ville à hauteur de 4,8 M€ pour 2024, niveau devant être au moins maintenu sur la période de ce COM, sous réserve du vote annuel des crédits en Conseil de Paris. Pour les exercices 2025 et 2026, la dotation de fonctionnement de la Ville fera l'objet d'un dialogue de gestion en comité de pilotage au regard notamment du schéma immobilier et du développement de l'activité de formation continue.

FAIT A PARIS, LE 12 janvier 2024

POUR LA VILLE DE PARIS

POUR L'ÉCOLE DES INGENIEURS DE LA VILLE DE PARIS

ANNEXE 1 : FICHE D'IDENTITE

GOUVERNANCE

Président : Jérôme Gleizes

Directeur : Franck Jung

Directrice de l'enseignement : Corinne Berland

Présidente du conseil de perfectionnement : Ghislaine Geffroy

ALUMNI

L'Association des anciens élèves de l'école des Ingénieurs de la Ville de Paris (AIVP), créée en 1978, compte près de 2.000 adhérents.

Président : Nicolas Boffi

[Association des Ingénieurs de la Ville de Paris - Accueil \(aivp-paris.fr\)](http://aivp-paris.fr)

ANNEXE 2 : À PROPOS DU GENIE URBAIN

La comparaison entre l'EIVP et d'autres formations peut être éclairée par la définition canonique du génie urbain, énoncée par Claude Martinand dans un article publié dans les *Annales de la recherche urbaine, 1982* :

« Le génie urbain peut être considéré, d'un point de vue strictement technique, comme l'ensemble des techniques nécessaires aux équipements et aux services urbains », ce qui implique d'abord l'ensemble des composantes qui constituent une ville ;

Ces composantes doivent être appréhendées comme un « système urbain qu'il convient de concevoir dans sa globalité (aspects urbanistiques) de réaliser, de faire évoluer et de gérer ou d'exploiter (gestion urbaine) avec toutes ses implications sociales », ce qui suppose d'envisager les interactions de ces composantes entre elles et avec les habitants/usagers ;

« La cohabitation », dans un espace encombré, d'équipements relevant de multiples acteurs est à l'origine de conflits d'usage, ce qui nécessite de « mettre l'accent sur la coordination ».

Cette définition classique s'est enrichie de réflexions accordant une plus large part aux dimensions d'innovation et de participation citoyenne, ainsi que de questionnements sur les apports du numérique, que l'on trouvera notamment retracés dans l'ouvrage *Le génie urbain revisité (UE 2016) | Ecole des ingénieurs de la ville de Paris*.

Il ressort de ces éléments qu'une formation en génie urbain se distingue nettement d'une formation en urbanisme, par un apport plus dense en connaissances techniques et par la couverture de l'ensemble du cycle de vie d'un équipement (phases de conception, de construction et d'exploitation, auxquelles on ajouterait sans doute aujourd'hui la phase de déconstruction/réemploi). Elle se distingue également d'une formation en génie civil par la palette des techniques abordées (bâtiment et infrastructures, mais aussi gestion des déchets et effluents) et par la place des sciences humaines et sociales.



Affiche des 15^{èmes} journées du génie urbain organisées par l'EIVP dans le cadre du cycle FUTURE Days de l'Université Gustave Eiffel

ANNEXE 3 : L'EIVP DANS LES CLASSEMENTS D'ÉCOLES D'INGÉNIEUR

Novembre 2022 - L'EIVP est fière d'être classée **9ème école d'ingénieurs la plus engagée dans la transition écologique et sociale** dans la deuxième édition du classement des écoles les plus engagées dans la transition écologique et sociale, conduit par Les Echos START, ChangeNOW et Deloitte. Ce classement est construit autour de six grands axes et vise à mesurer les efforts réalisés par les écoles sur la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. L'EIVP se distingue notamment par une remarquable 2ème place sur la thématique « Diversité et égalité des chances ».

Janvier 2023 - L'EIVP figure désormais au 60ème rang au classement général de l'Usine Nouvelle (sur 131 écoles d'ingénieurs). L'EIVP gagne plus de 30 places et consolide sa progression, constante depuis 2019. Cela vient récompenser son dynamisme, sa proximité avec les entreprises (rang 13^e sur 131) et son ouverture vers l'international.

Février 2023 - L'EIVP se classe à la 49^e place du classement général de l'Étudiant sur 169 écoles d'ingénieurs soit près de 100 places gagnées depuis 2017. L'école se distingue notamment sur trois critères :

- la diversité des étudiants en affichant un taux élevé de boursiers, une part importante d'intégrés via les admissions parallèles ainsi qu'une parité effective depuis de nombreuses années (47% de nos élèves sont des femmes),
- l'international avec un pourcentage significatif d'étudiants internationaux et un nombre croissant de partenariats avec des établissements aux quatre coins du monde,
- l'excellence académique avec une moyenne au Bac des intégrés particulièrement haute.

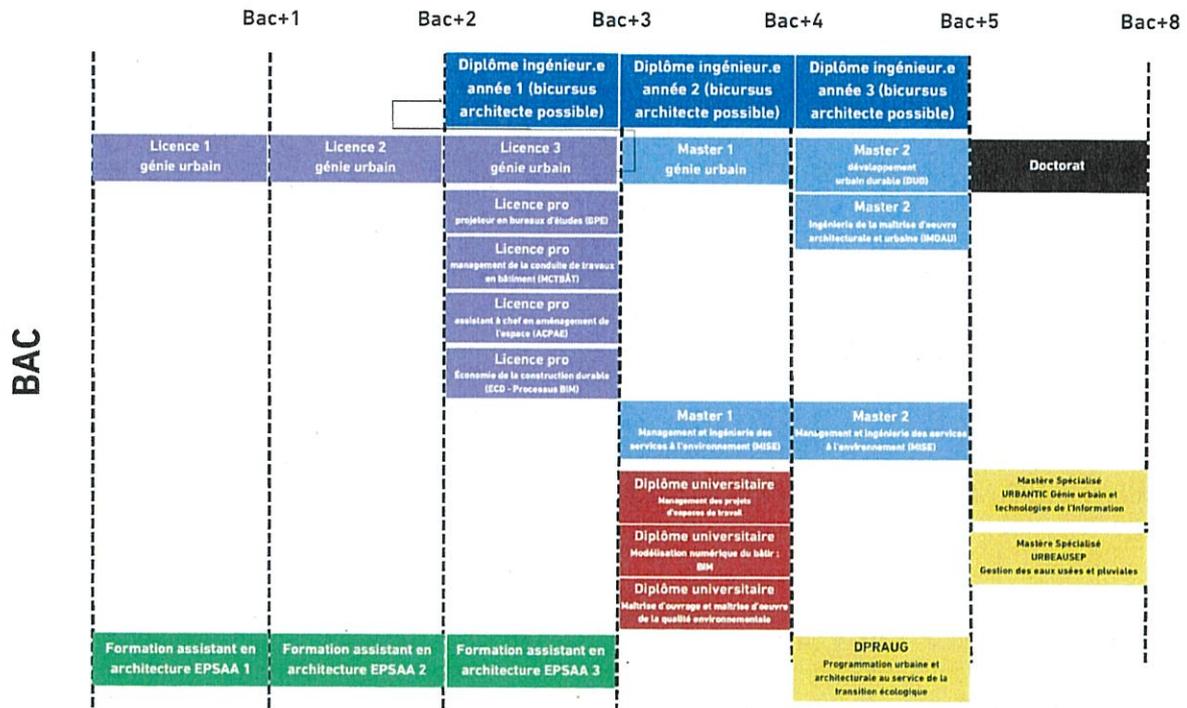
Mars 2023 - Le classement Best School Experience – Happiness Barometer 2023 classe l'EIVP au 12ème rang des Écoles offrant la meilleure expérience étudiante.

- Nos étudiants estiment que l'établissement favorise la diversité des profils avec un taux de satisfaction de 83%.
- Nos étudiants estiment que l'établissement offre beaucoup d'opportunités de stages et/ou d'alternance avec un taux de satisfaction de 84%.
- Le taux de recommandation de l'établissement par les étudiants s'élève à 79%.

ANNEXE 4 : OFFRE DE FORMATION



Les formations en génie urbain de l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris



Au sein de l'université Gustave Eiffel, l'EIVP est chef de file d'une offre complète de formation dans la spécialité « génie urbain » : formations universitaires de premier et deuxième cycle, cycle ingénieur, formations post-grade.

ANNEXE 5 : L'EIVP EN QUELQUES DATES CLES

2022

Accréditation et ouverture de la formation d'ingénieur en génie urbain sous statut d'apprenti. Confirmation du label I-SITE de l'Université Gustave Eiffel après évaluation par le jury international. Lancement d'un semestre de formation en langue anglaise pour les étudiants internationaux.

2020

Création, le 1er janvier 2020, de l'[Université Gustave Eiffel](#), dont l'EIVP est membre fondateur. Au classement de Shanghai 2021, l'Université Gustave Eiffel est classée n°1 français et dans le top 100 mondial dans le domaine du génie civil et n°1 français et dans le top 50 mondial dans le domaine des transports. L'EIVP conserve la co-tutelle du Lab'Urba et du [LasTIG](#). L'EIVP intègre le [Concours Commun Mines-Telecom](#).

2018

Lancement de la [formation continue D-PRAUG](#) dédiée à la programmation urbaine et architecturale et au génie urbain, dispensée conjointement par l'ENSA Paris La Villette, l'Ecole d'Urbanisme de Paris. Lancement de la Chaire VTU : Valorisation des Terres Urbaines avec le groupe ECT.

2017

"Paris-Est FUTURE" reçoit le label I-SITE. Lancement de la première chaire entreprise à l'EIVP avec EVESA sur l'éclairage urbain du futur : convention de mécénat signée sur les volets formation d'ingénieur et recherche.

2015

L'EIVP devient co-tutelle du [Lab'Urba](#) avec l'Université de Paris-Est Créteil et de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée. L'Ecole est habilitée pour le programme Erasmus+ de l'Union Européenne. Lancement du second Mastère Spécialisé de l'EIVP, [URBEAUSEP : gestion des eaux usées et pluviales](#), co-accrédité avec l'[ENGEES](#).

2014

L'EIVP se joint aux démarches portées par la ComUE Université Paris-Est en vue de l'obtention du label I-SITE. L'EIVP intègre la [formation d'assistant en architecture de l'EPS-AA](#).

2013

Lancement d'une licence professionnelle [Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace \(ACPAE\)](#) habilitée par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et opérée conjointement par l'EIVP, et les Ecoles nationales supérieures d'architecture de la Ville et des territoires et de Paris-Belleville.

2012

L'EIVP déménage dans ses actuels locaux au 80 rue Rébeval, à Paris 19ème arrondissement.

2010

Création du bi-cursus ingénieur-e-architecte / architecte-ingénieur-e en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette ([ENSAPLV](#)). Ouverture Mastère Spécialisé [URBANTIC](#) : Génie urbain et technologies de l'Information.

2009

L'année de son cinquantenaire, l'EIVP adhère au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) "Université Paris-Est" comme membre associé.

2007

Lancement de la première Université d'été de l'EIVP sur le thème de la ville durable.

2006

L'École accède à l'autonomie de gestion sous la dénomination "École des ingénieurs de la Ville de Paris - École supérieure du génie urbain", établissement public local.

2004

Début du développement d'une recherche appliquée en Génie Urbain propre à l'établissement.

1996

La Ville de Paris s'associe au concours commun externe des ingénieurs des travaux publics de l'Etat pour organiser l'oral du recrutement de ses élèves - concours commun TPE/EIVP - membre adhérent du concours commun Mines-Ponts pour l'écrit.

1986

Ouverture de nouveaux débouchés aux diplômés, dans les entreprises, avec la création d'une filière "civile" qui représente aujourd'hui plus de 80% des promotions.

1971

L'École est habilitée à délivrer le titre d'ingénieur diplômé par la Commission des Titres d'ingénieur (CTI).

1968

L'École devient l'École des ingénieurs de la Préfecture de Paris puis, en 1977, l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris, le nom de l'École s'adaptant à l'évolution du statut de la Capitale.

1959

Création de l'École des ingénieurs de la Préfecture de la Seine, un service municipal dont la pédagogie était confiée par délégation de service public à l'École spéciale des travaux publics (ESTP).

ANNEXE 6 : RAPPORTS D'ÉVALUATION

Avis de la Commission des titres d'ingénieur du 13 juin 2018 relatif à l'accréditation du titre d'ingénieur diplômé spécialité « génie urbain » [Fiche formation – CTI – Commission des Titres d'Ingénieur \(cti-commission.fr\)](#)

Avis de la Commission des titres d'ingénieur du 15 mars 2022 relatif à l'accréditation du titre d'ingénieur diplômé spécialité « génie urbain » sous statut d'apprenti [Fiche formation – CTI – Commission des Titres d'Ingénieur \(cti-commission.fr\)](#)

Référencement du titre d'ingénieur diplômé de l'EIVP au Registre national des certifications professionnelles <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38094/>

Rapport d'évaluation de l'EIVP par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (section des établissements) – 20 février 2020 [École d'ingénieurs de la ville de Paris - EIVP | Hcéres \(hceres.fr\)](#)

Rapport de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur les comptes et la gestion de l'EIVP – 5 juillet 2022 ([L'École des ingénieurs de la Ville de Paris : un repositionnement à poursuivre | Cour des comptes \(ccomptes.fr\)](#))